

ÉDITION 2011

/// La vie étudiante

REPÈRES



Observatoire national de la vie étudiante



Sommaire

| | |
|--|----|
| ■ Présentation de l'enquête | 4 |
| ■ Champ de l'enquête | 5 |
| ■ Le rappel des origines | 6 |
| ■ Différences selon les types d'études | 8 |
| ■ La question du logement | 12 |
| ■ Une période de transition | 14 |
| ■ Les « budgets » | 16 |
| ■ L'activité rémunérée | 18 |
| ■ Les pratiques culturelles | 20 |
| ■ La santé | 22 |

Pour tout savoir sur l'enquête et accéder à plus de résultats :
www.ove-national.education.fr

Présentation de l'enquête

Cet aide-mémoire présente une première sélection de résultats de la 6^e édition de l'enquête *Conditions de vie des étudiants* réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants et d'élèves inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010.

Entre mars et juin 2010, plus de 130 000 étudiants ont été invités, par courrier, à répondre à un questionnaire sur internet. Plus de 33 000 étudiants ont répondu, soit un taux de réponse de l'ordre de 25%. Pour la première fois, l'enquête intègre, en plus des universités et des classes supérieures de lycée (STS et CPGE), les écoles d'ingénieurs, les écoles de management (commerce, gestion et vente), les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et les écoles sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements. Ainsi, les enquêtés représentent 85% de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur.

Cette enquête constitue un outil permanent de connaissance et de suivi des conditions de vie des étudiants (ressources, logement, restauration, santé, parcours, manières d'étudier, pratiques culturelles, etc.). Réalisée simultanément dans une vingtaine de pays européens dans le cadre du programme *Eurostudent*, l'enquête permet également de mieux connaître les spécificités des conditions de la vie étudiante en France.

Champ de l'enquête



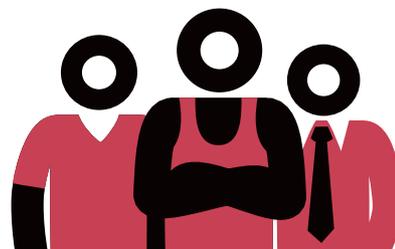
/// Répartition des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2009-2010

| Type d'établissement | Effectifs | |
|---|------------------|--------------------------------|
| Etablissements enquêtés au printemps 2010 : | | |
| Universités (avec IUT, IUFM, hors ingénieurs universitaires) | 1 454 250 | Champ des précédentes éditions |
| Sections de techniciens supérieurs (STS), public MEN France métropolitaine | 139 028 | |
| Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), public MEN France métropolitaine | 65 396 | |
| Ecoles d'ingénieurs universitaires et non universitaires (cycle ingénieur) | 97 440 | |
| Ecoles de management (commerce, gestion et vente) des groupes I et II | 103 149 | Extension de l'enquête |
| Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) | 84 575 | |
| Ecoles artistiques et culturelles, Ministère de la culture et de la communication | 32 949 | |
| Autres établissements : | | |
| Sections de techniciens supérieurs (STS) autres (privé et autre public) | 101 294 | 15% |
| Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) autres (privé et autre public) | 15 739 | |
| Ecoles de management (commerce, gestion et vente) du groupe III | 13 221 | |
| Autres (écoles juridiques, autres artistiques, paramédicales, etc.) | 209 062 | |
| Total | 2 316 103 | |

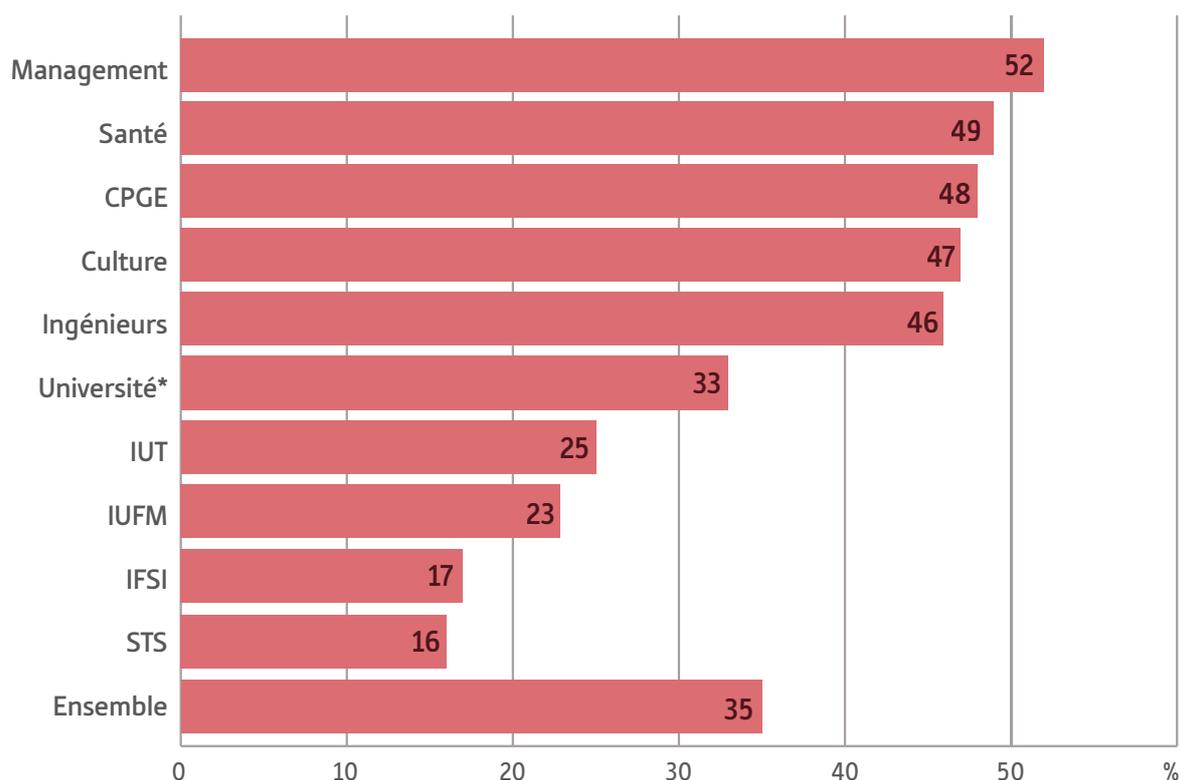
Source: Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche – édition 2010, ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, MEN-MESR DEPP, septembre 2010.

Les enquêtés représentent les 1 980 000 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2009-2010 dans les universités, les instituts catholiques, les classes supérieures de lycée (STS et CPGE, public MEN), les écoles d'ingénieurs (cycle ingénieur), les écoles de management (écoles des groupes I et II reconnues par l'Etat), les instituts de formation en soins infirmiers et les écoles sous tutelle du Ministère de la culture et de la communication, soit 85% des inscrits.

Le rappel des origines



/// Part des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures



* hors Santé, IUT et IUFM

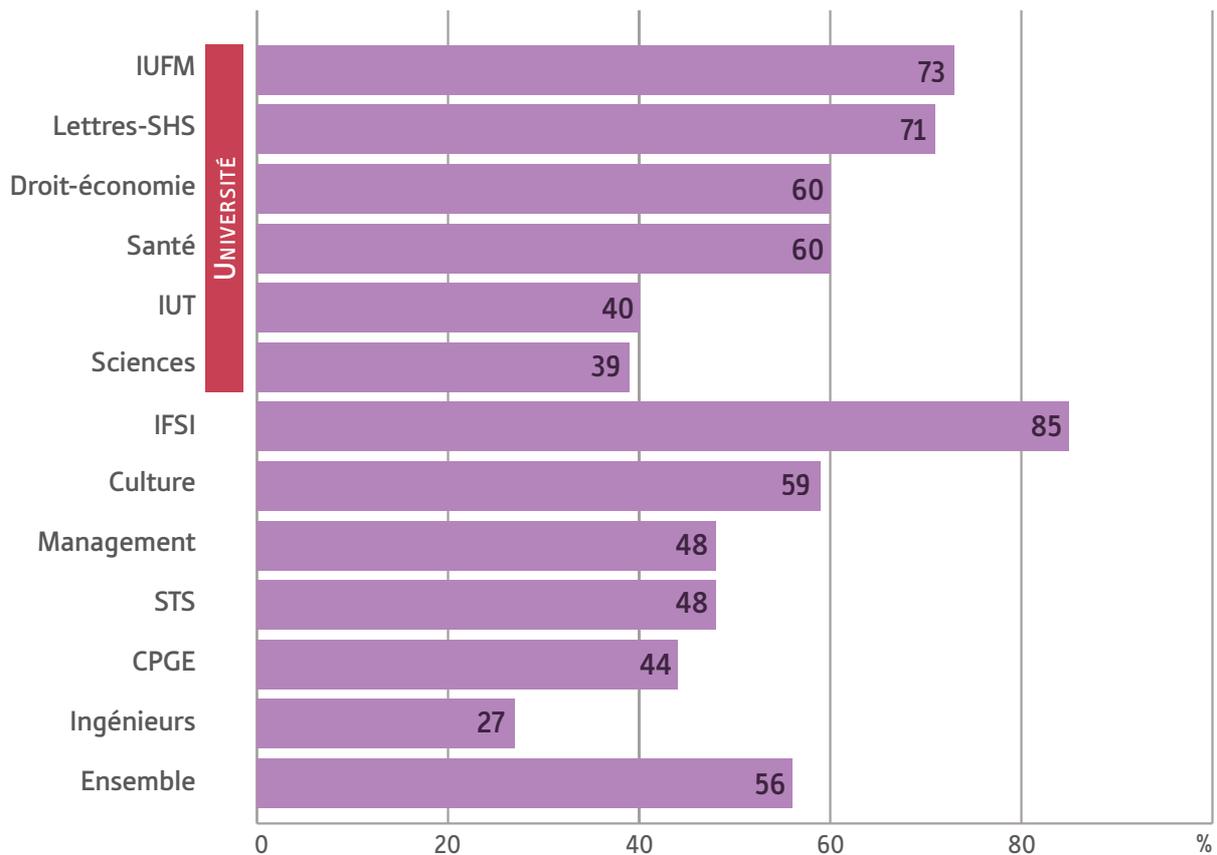
Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur par rapport à leur proportion dans la population active (Insee, *Enquête Emploi*). Ceci est particulièrement vrai en écoles de management, en Santé à l'université, en CPGE, en écoles supérieures artistiques et culturelles et en écoles d'ingénieurs où environ la moitié des inscrits est issue des catégories sociales les plus favorisées. À l'inverse, les enfants d'ouvriers et d'employés sont sous-représentés dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et dans tous les types d'études, à l'exception notable des STS et des IFSI où ils représentent respectivement 44% et 42% des effectifs.



27%

des étudiants de 18 à 24 ans sont enfants d'ouvriers ou d'employés, contre 53% des jeunes actifs de la même classe d'âge

/// Part de filles

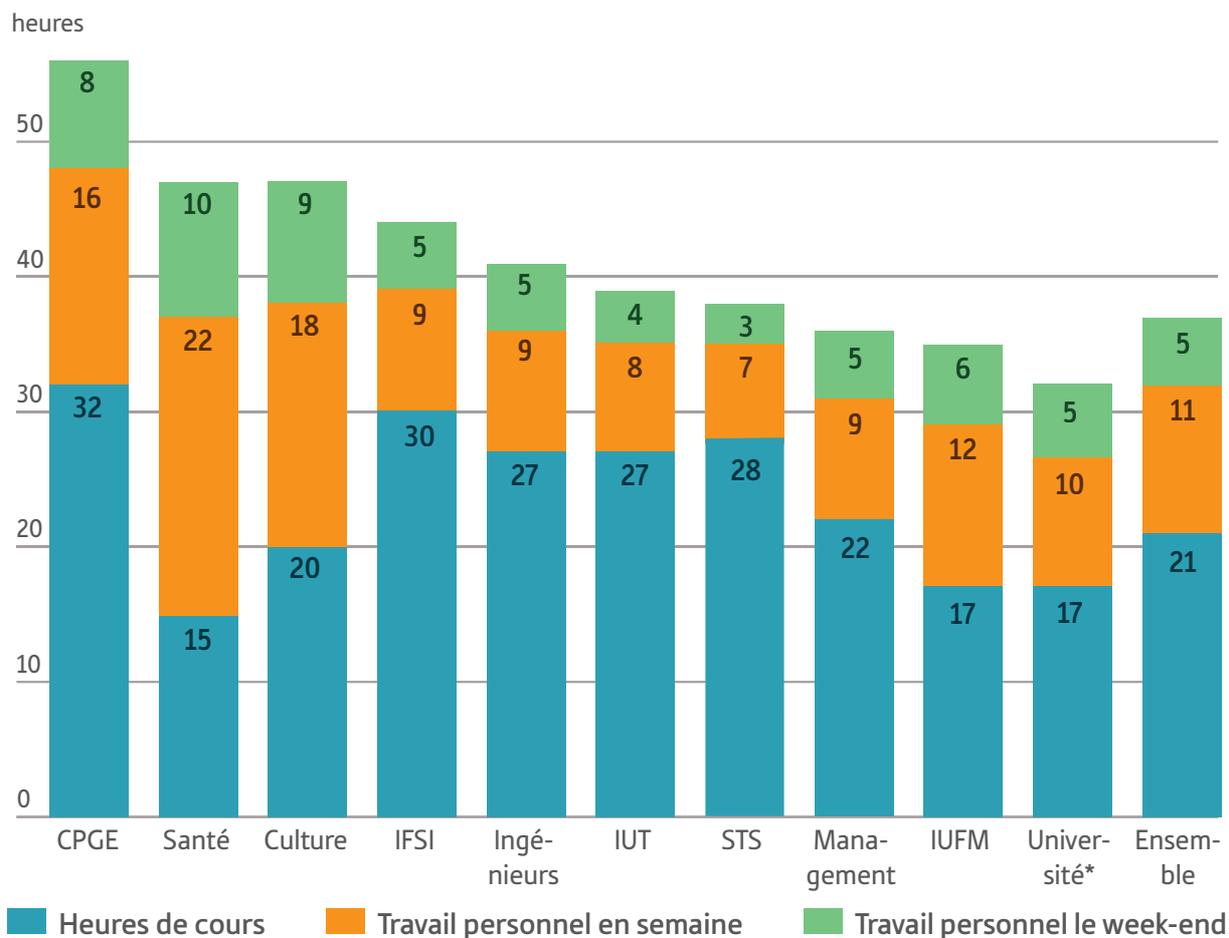


Les filles sont plus nombreuses que les garçons dans l'enseignement supérieur : 56% contre 44%. Cependant, la féminisation est très inégale selon les filières : les filles sont nettement minoritaires dans les formations d'ingénieurs alors qu'elles sont largement majoritaires en IFSI, en IUFM, ainsi qu'en Lettres-SHS. La féminisation est aussi inégale selon le niveau d'études : les filles restent minoritaires en Doctorat (47%) alors qu'elles représentent 56% des inscrits en Licence toutes filières confondues.

Différences selon les types d'études



/// Durée du travail studieux (inscrits en Licence et classes supérieures de lycée)



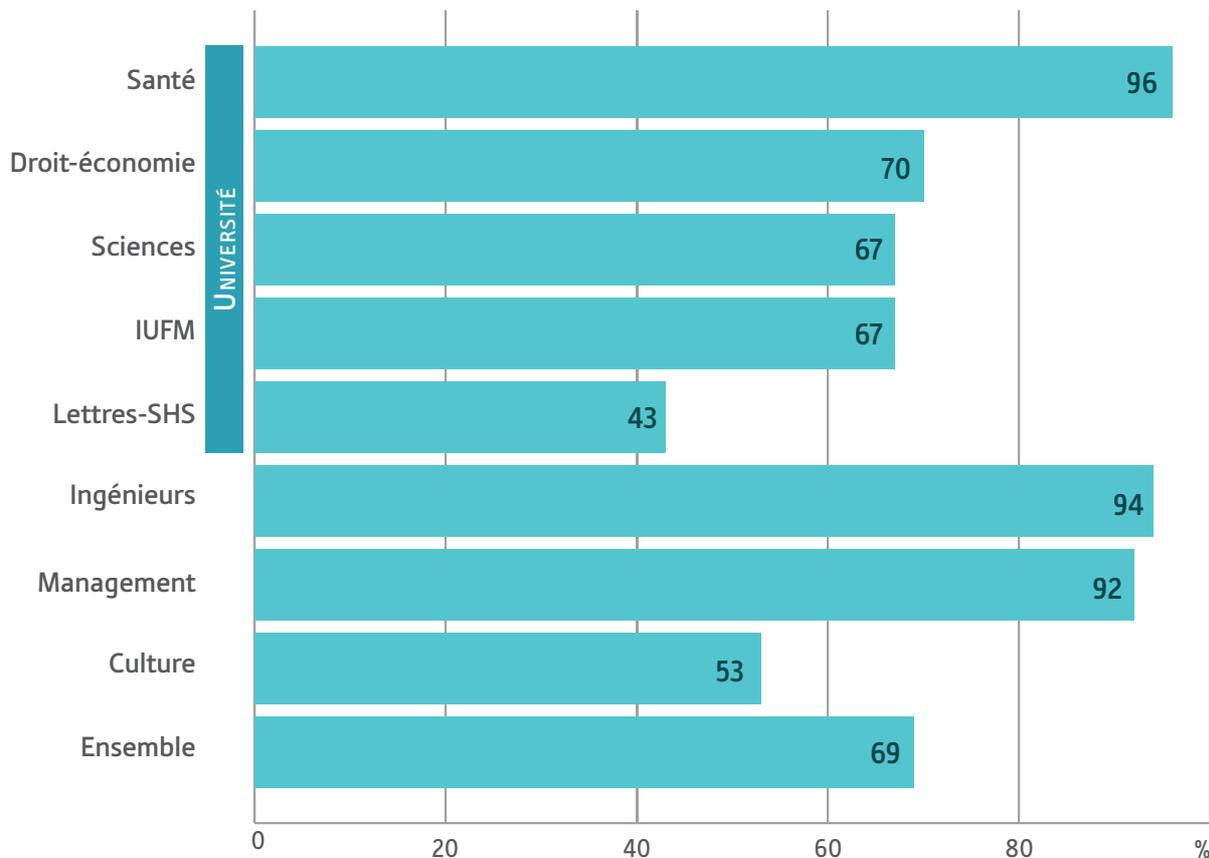
Les durées totales de travail varient presque du simple au double selon les filières : de 32 heures par semaine pour les étudiants d'université (hors Santé, IUT et IUFM) à 56 heures pour ceux de CPGE. Ce sont les étudiants en Santé qui ont le temps de travail personnel le plus élevé avec 32 heures hebdomadaires et ceux de STS le plus faible avec 10 heures. La majorité des étudiants assiste régulièrement aux cours, l'absentéisme volontaire étant particulièrement faible en CPGE et STS où respectivement 93% et 83% des élèves déclarent ne manquer les cours qu'exceptionnellement ou jamais.



32%

des étudiants déclarent avoir souvent l'impression d'être débordés

/// Part d'étudiants qui pensent trouver facilement du travail avec leur formation* (inscrits en Master)



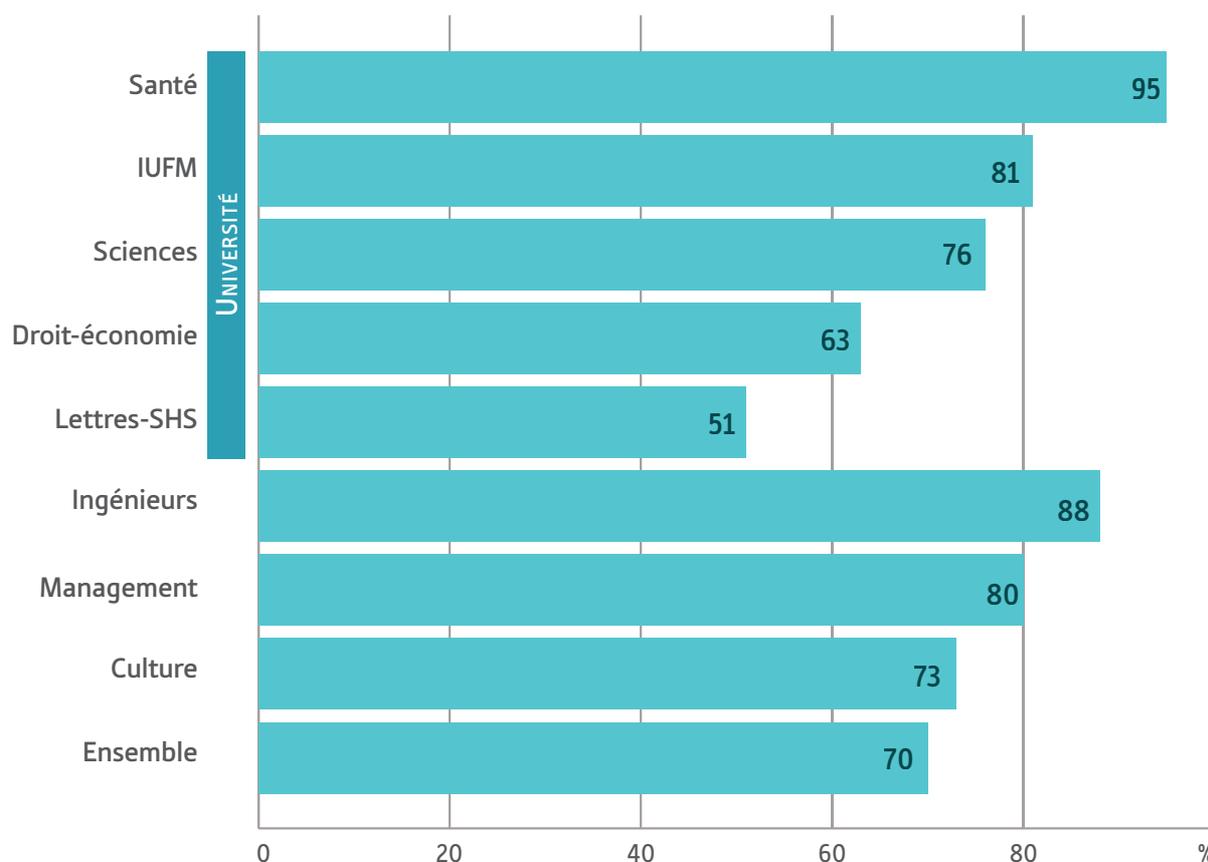
* cumul des réponses «très facilement» et «plutôt facilement»

Plus des deux tiers des étudiants inscrits en Master pensent que leur formation leur permettra de trouver facilement du travail. L'estimation des débouchés offerts, et donc des chances de trouver du travail, varie selon les filières. Ainsi, dans les filières sélectives (Santé, écoles de management, écoles d'ingénieurs) la part d'étudiants optimistes quant à leur insertion professionnelle est proche de 100%. À l'inverse, les réponses apportées par les étudiants inscrits en Lettres-SHS indiquent une certaine inquiétude vis-à-vis de l'avenir.

Différences selon les types d'études



/// Les stages (inscrits en Master)



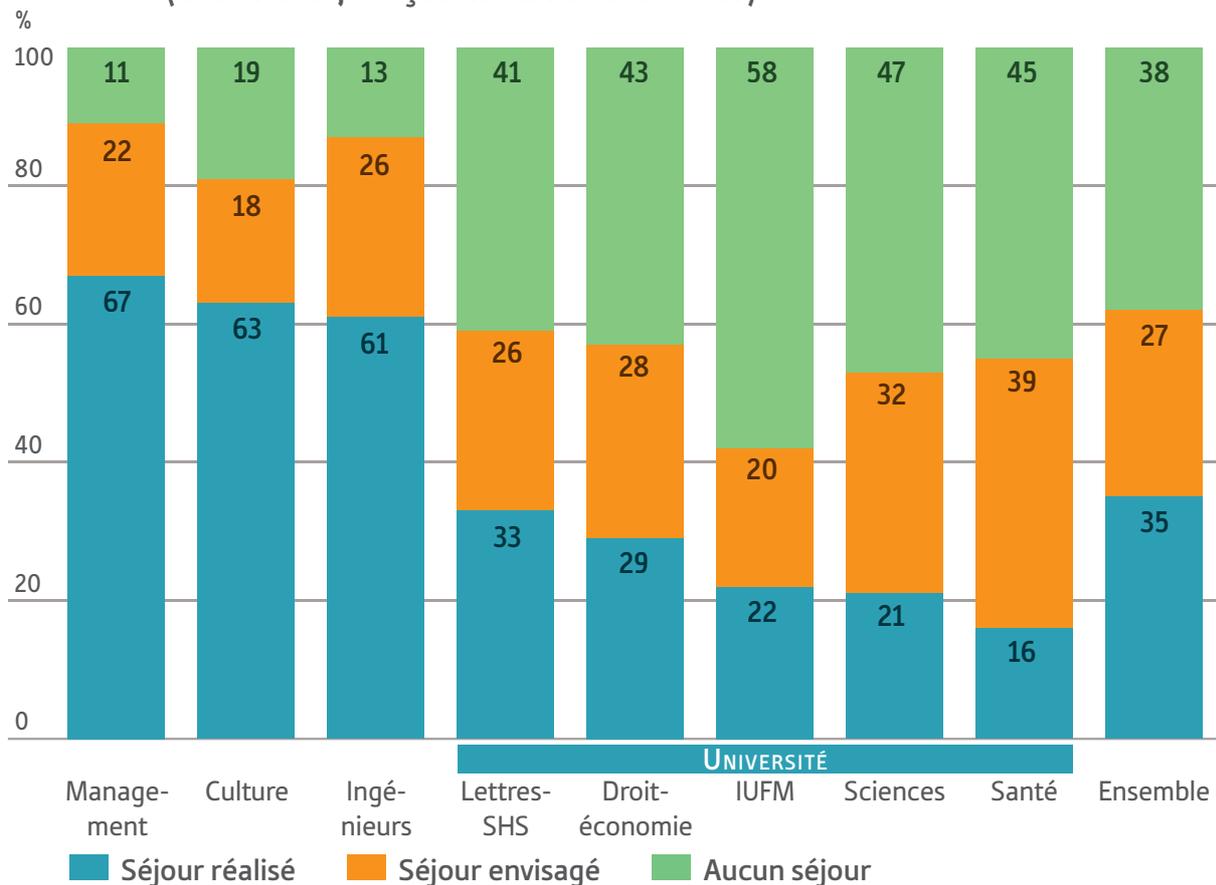
La réalisation d'un stage durant les études supérieures se généralise puisque 70% des étudiants de Master déclarent au moins une période de stage pendant l'année universitaire 2009-2010. Ils sont 86% à indiquer qu'il s'agit d'un stage obligatoire. La proportion de stagiaires varie cependant selon le caractère professionnalisant de la formation. C'est en Lettres-SHS que les stages sont les moins fréquents, même s'ils concernent désormais la moitié des étudiants de Master.



37%

des étudiants français ont renoncé à partir à l'étranger pour des raisons financières

/// Les séjours à l'étranger (étudiants français inscrits en Master)

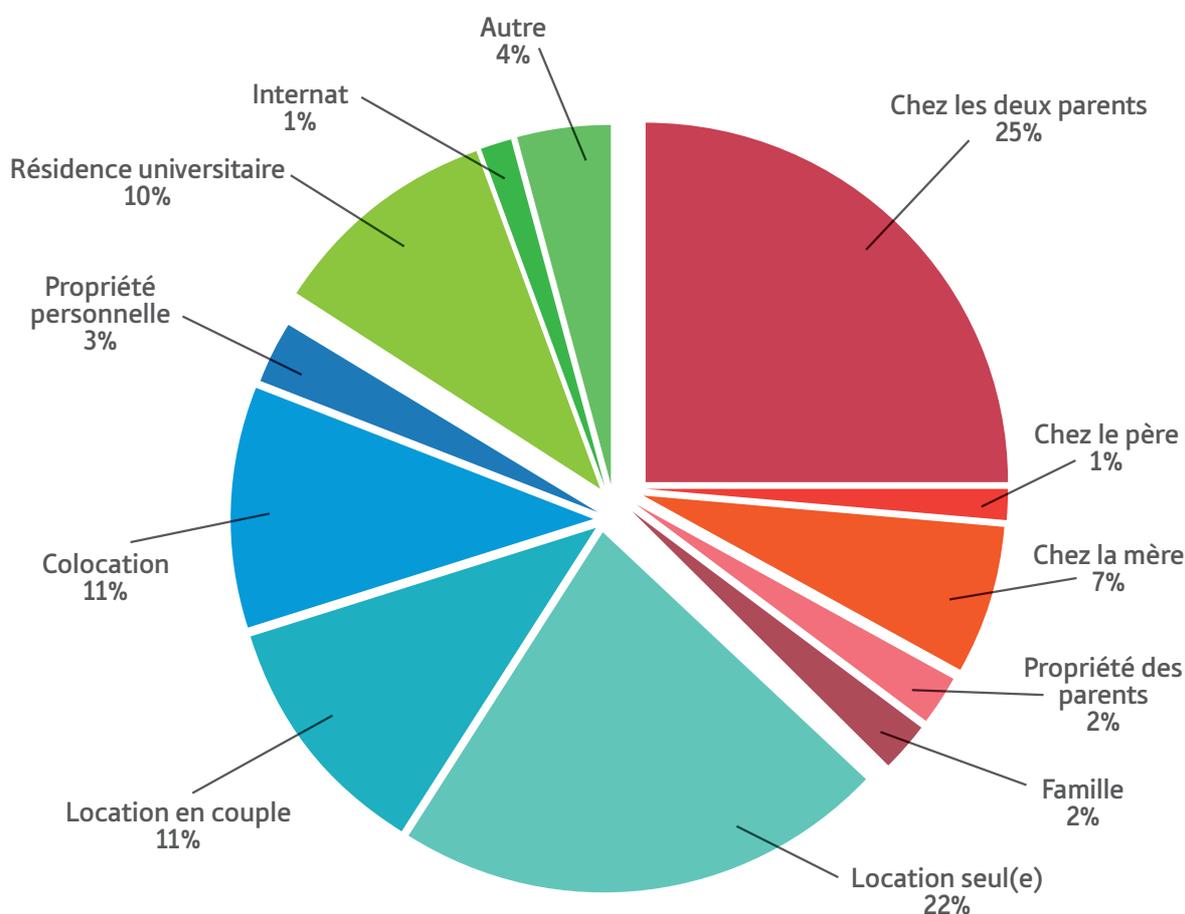


35% des étudiants de nationalité française inscrits en Master déclarent avoir effectué au moins un séjour à l'étranger en relation avec leurs études depuis leur première inscription dans l'enseignement supérieur. Interrogés sur les motifs de leur(s) séjour(s) à l'étranger, 52% déclarent être partis dans le cadre d'une poursuite d'études, 43% pour exercer une activité professionnelle (stages inclus) et 32% pour un autre motif (cours de langue, école d'été, voyage d'étude...). C'est en écoles de management, dans les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel (particulièrement en architecture) et en écoles d'ingénieurs que ces séjours sont les plus fréquents. En université, c'est en Lettres-SHS que les étudiants sont les plus nombreux à avoir connu une période de mobilité.

La question du logement



/// Type de logement



33% des étudiants vivent au domicile des parents ou de l'un d'eux. Ils sont 10% à vivre en résidence universitaire (dont 70% en résidence Crous) et 33% à louer un logement seuls ou en couple. La colocation concerne désormais 11% des étudiants.

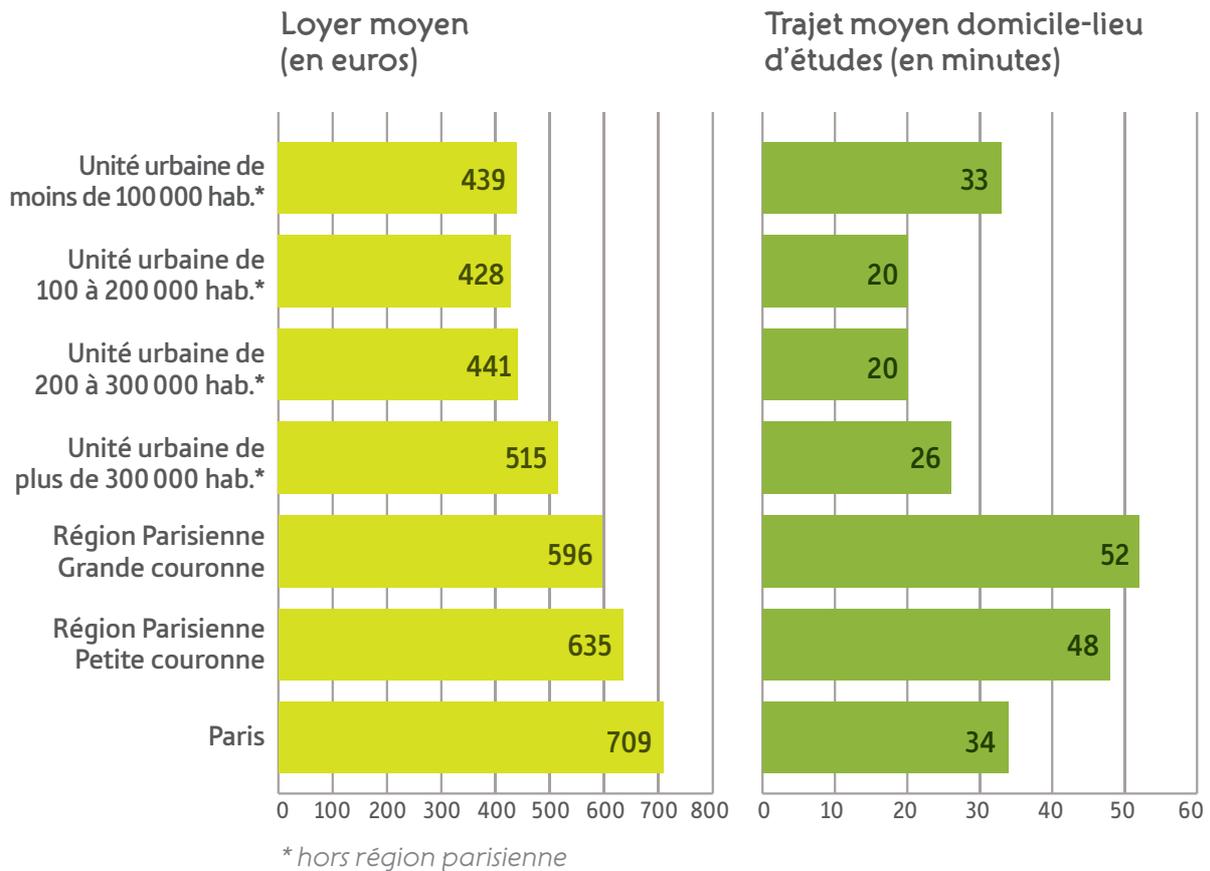
Si globalement les étudiants sont relativement satisfaits du logement qu'ils occupent, les démarches pour l'obtenir n'ont pas toujours été simples. En effet, 30% des décohabitants disent avoir trouvé leur logement difficilement ou très difficilement, ces difficultés étant nettement plus élevées en région parisienne (près de la moitié déclare avoir rencontré des difficultés dont 14% de grandes difficultés).



67%

des étudiants se déclarent satisfaits de leurs conditions de logement

/// Loyer & trajets



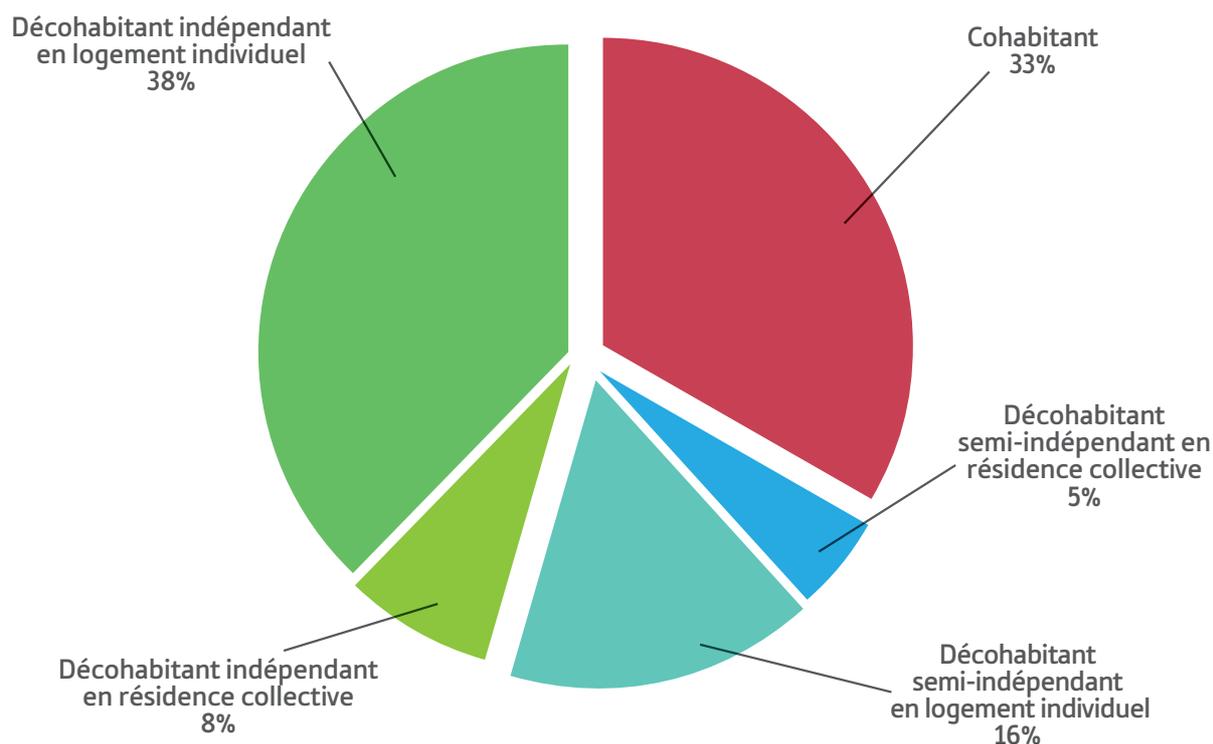
Le loyer mensuel moyen (hors résidences collectives), payé ou non avec l'aide des parents, est de 515€. Ce loyer moyen augmente avec la taille de l'unité urbaine de résidence (sauf pour celles de moins de 100 000 habitants) et il est nettement plus élevé à Paris.

Le temps de trajet moyen pour se rendre du domicile au lieu d'études est de 31 minutes. Il est plus élevé en région parisienne (notamment en grande couronne) que dans le reste de la France où le temps de trajet moyen baisse avec la taille de l'agglomération, hormis pour les unités urbaines de moins de 100 000 habitants.

Une période de transition



/// Degré d'indépendance résidentielle des étudiants



Décohabitant indépendant: étudiant qui rentre dormir au domicile de ses parents, ou de l'un d'eux, moins de 2 week-ends par mois.

Décohabitant semi-indépendant: étudiant qui rentre dormir au domicile de ses parents, ou de l'un d'eux, au moins 2 week-ends par mois.

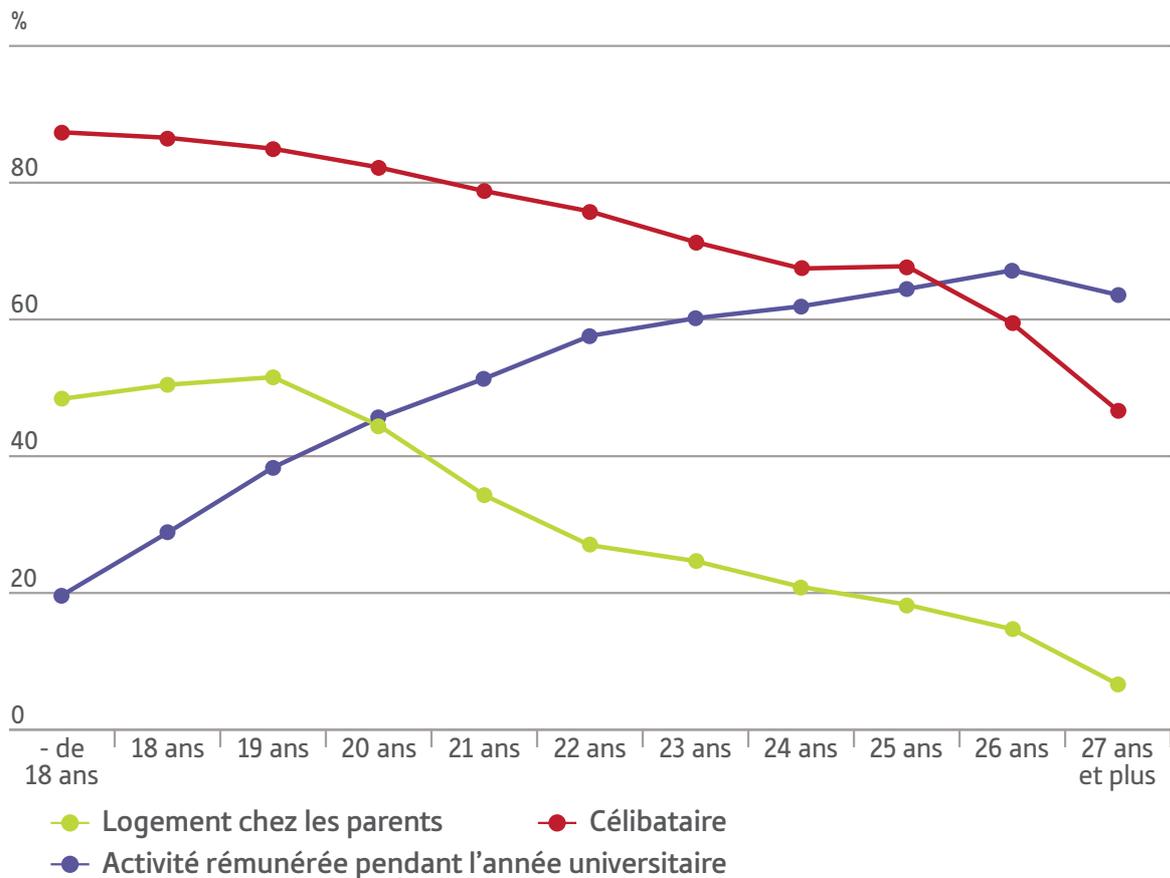
Pendant une semaine normale de cours, les deux tiers des étudiants ne vivent pas chez leurs parents. Néanmoins, ces étudiants sont, du point de vue résidentiel, indépendants à différents degrés : 46% (les décohabitants indépendants) ne retournent que rarement au domicile parental et 21% (les décohabitants semi-indépendants) y rentrent plus fréquemment. Ils sont aussi inégalement indépendants du point de vue de l'accomplissement des tâches domestiques : 18% des étudiants décohabitants indépendants lavent leur linge chez leurs parents ou ceux de leur conjoint contre 86% des semi-indépendants.



24 ans

C'est l'âge moyen des étudiants décohabitants

/// Mode de logement, statut familial et activité rémunérée exercée pendant l'année universitaire selon l'âge



La part des étudiants qui disposent, au moins en période de cours, d'un logement indépendant augmente avec l'âge alors que, de manière inverse et symétrique, la part de ceux qui vivent dans un logement parental diminue. C'est à partir de 20 ans que la part des étudiants qui ont quitté le domicile parental devient majoritaire.

74% des étudiants sont célibataires, 19% vivent en couple, 5% sont mariés et 2% sont pacsés. L'avancement en âge est associé à une mise en couple plus fréquente. Il s'accompagne aussi d'une hausse de la proportion d'étudiants qui travaillent au cours de l'année universitaire, majoritaire à partir de 21 ans.

Les « budgets »



/// Principales ressources monétaires mensuelles

| | Versements familiaux | | Rémunération d'activité | | Aide de la collectivité | |
|--|----------------------|---------------|-------------------------|---------------|-------------------------|---------------|
| | Étudiants concernés | Montant moyen | Étudiants concernés | Montant moyen | Étudiants concernés | Montant moyen |
| Logés chez leurs parents | 52% | 130 € | 32% | 379 € | 37% | 333 € |
| Décohabitants | 56% | 371 € | 36% | 722 € | 69% | 340 € |
| Moins de 20 ans | 67% | 191 € | 19% | 253 € | 51% | 307 € |
| Plus de 23 ans | 29% | 470 € | 51% | 1 018 € | 50% | 451 € |
| Boursiers | 46% | 205 € | 28% | 341 € | 100% | 385 € |
| Non boursiers | 59% | 327 € | 38% | 709 € | 40% | 287 € |
| Enfants d'ouvriers, employés | 42% | 207 € | 33% | 587 € | 68% | 374 € |
| Enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures | 67% | 359 € | 37% | 648 € | 49% | 292 € |
| Ensemble | 54% | 295 € | 35% | 619 € | 58% | 339 € |

Lecture : 67% des étudiants de moins de 20 ans déclarent recevoir de l'argent de leur famille. En moyenne, les sommes versées s'élèvent à 191€ par mois.

Les principales ressources monétaires perçues par les étudiants sont les revenus de l'activité rémunérée, les aides publiques (limitées ici à leurs deux composantes majeures : d'une part les bourses et autres allocations d'études ou de recherche, d'autre part les allocations logement), et les versements parentaux (à l'exclusion des aides financières indirectes, par exemple le paiement par les parents, à la place de l'étudiant, des frais d'inscription).

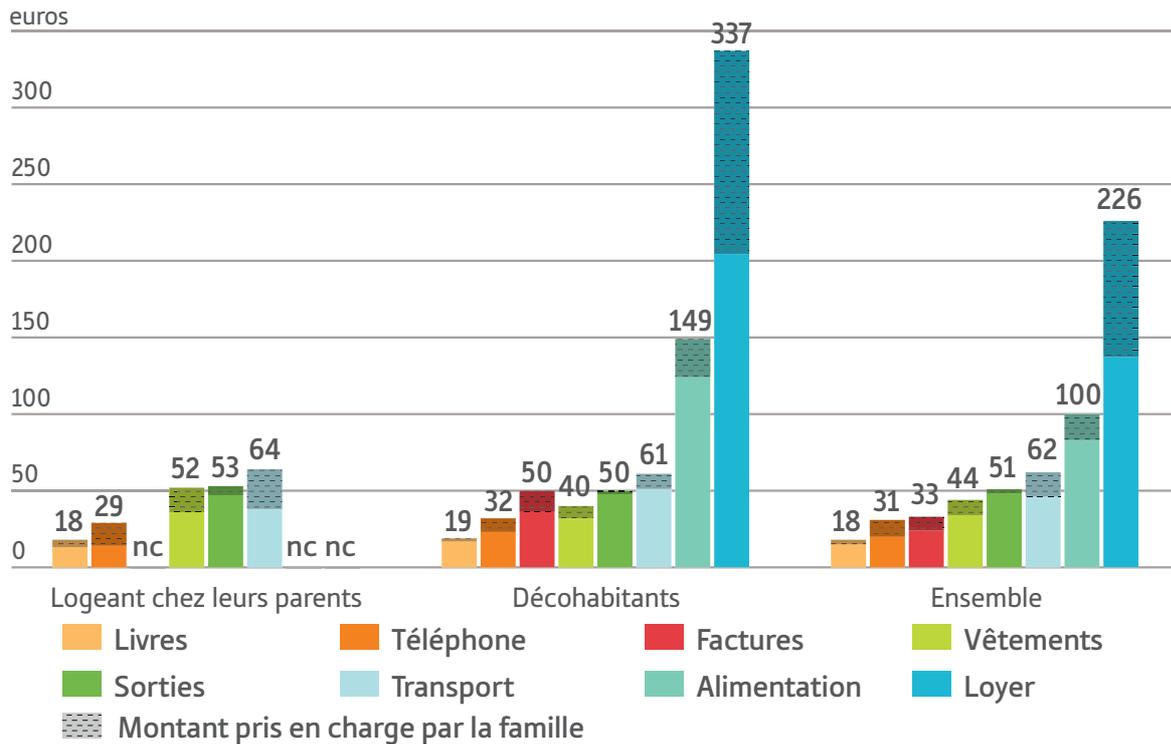
L'économie étudiante ne peut être assimilée à celle des ménages ordinaires. L'appréciation des ressources d'un étudiant se heurte à de nombreuses difficultés qui conduisent à la nécessité de distinguer les ressources propres des étudiants de celles qui sont dépensées pour eux par leurs parents. Ainsi, les décohabitants, apparemment « plus riches », ne sont pas plus satisfaits de leurs ressources parce qu'ils bénéficient de beaucoup moins d'aides en nature et ont plus de dépenses. Les décohabitants sont eux-mêmes inégalement indépendants. Par exemple, si on isole les étudiants décohabitants fiscalement indépendants (26%), les montants des principales ressources sont en moyenne plus élevés : 990€ de rémunération d'activité (50% d'étudiants concernés), 426€ d'aides publiques (61%) et 405€ de versements familiaux (32%).



41%

des étudiants sont satisfaits de leurs ressources

/// Montant des principales dépenses mensuelles courantes



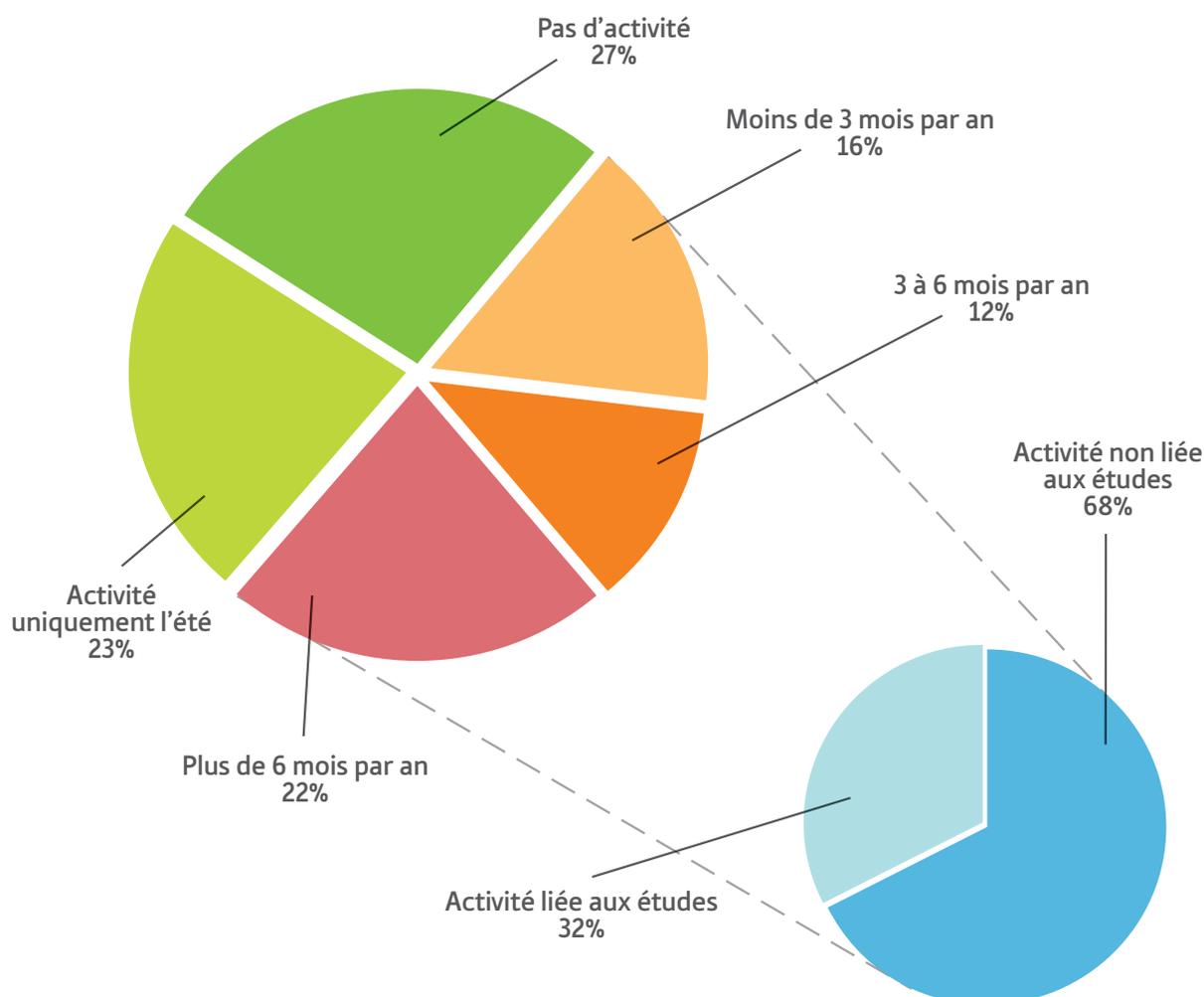
Lecture : Les étudiants décohabitants ont en moyenne une dépense de loyer de 337 € par mois (déduction faite de l'allocation logement éventuelle) : 204 € sont payés par l'étudiant et 133 € sont payés par la famille pour l'étudiant sans lui verser la somme.

L'enquête recense huit postes de dépenses courantes effectuées au cours d'un mois de référence en distinguant ce que l'étudiant paie lui-même et ce que paient les membres de sa famille pour lui sans lui verser la somme. Les étudiants consacrent près des trois quarts de leurs ressources propres à l'entretien courant de la vie quotidienne : loyer (34%), alimentation (20%), transport (11%) et vêtements (8%). Le poids relativement élevé des dépenses de sorties renvoie au fait qu'il s'agit du poste que les parents laissent le plus fréquemment à la charge de l'étudiant *a contrario* du loyer des décohabitants qu'ils paient, au moins partiellement, dans la moitié des cas. Le montant total pour les huit postes de dépenses est naturellement plus faible pour les étudiants cohabitants qui n'ont (sauf cas exceptionnel de versement d'une indemnité aux parents) pas de dépense de loyer et une dépense plus faible en alimentation difficilement quantifiable et non renseignée ici. Ils ont, par contre, une dépense de transport relativement élevée.

L'activité rémunérée

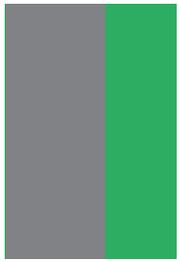


/// Degré d'activité rémunérée



L'enquête interroge tous les étudiants y compris les moins assidus et ceux en formation continue ou en apprentissage. Le travail étudiant, quelles qu'en soient la nature et l'ampleur, est ici recensé dans une acception large.

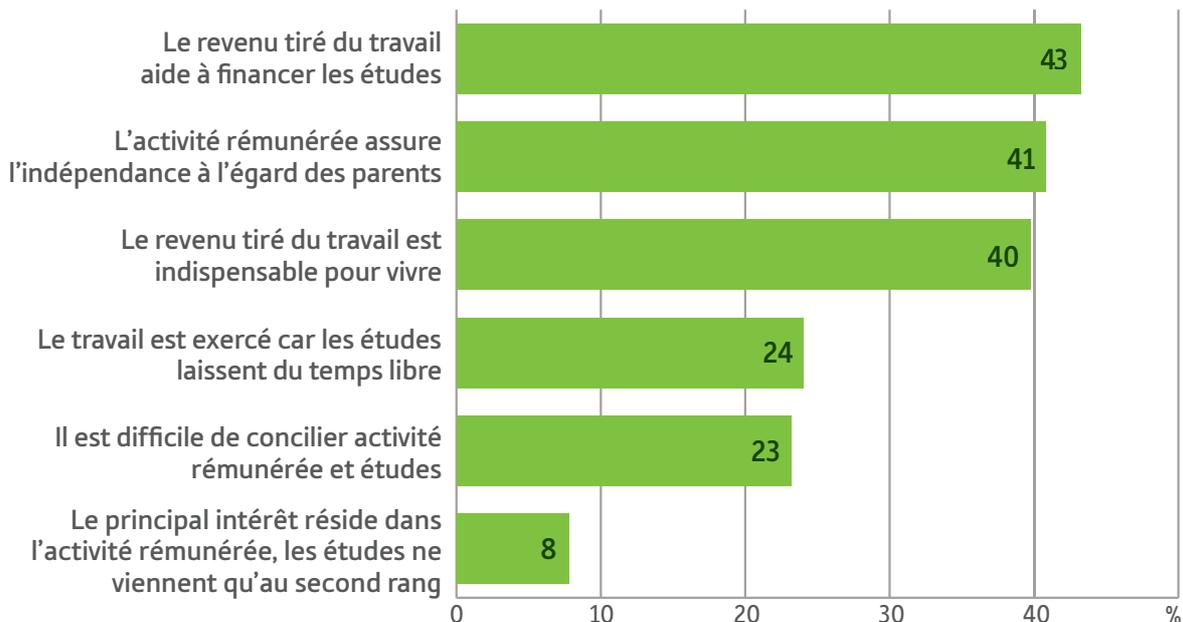
Près des trois quarts des étudiants exercent au moins un petit job pendant l'été et/ou l'année universitaire. Parmi ceux qui exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire (soit près de la moitié de l'ensemble des inscrits), 68% ont un emploi parallèle aux études ; les autres ont une activité au moins en partie liée à leurs études (stage, vacation dans un laboratoire, internat hospitalier, etc.).



35%

des étudiants ont travaillé au cours d'un mois de référence pendant l'année universitaire

/// Le travail rémunéré vu par les étudiants*



* pour ceux qui exercent un emploi pendant l'année universitaire, plusieurs réponses possibles

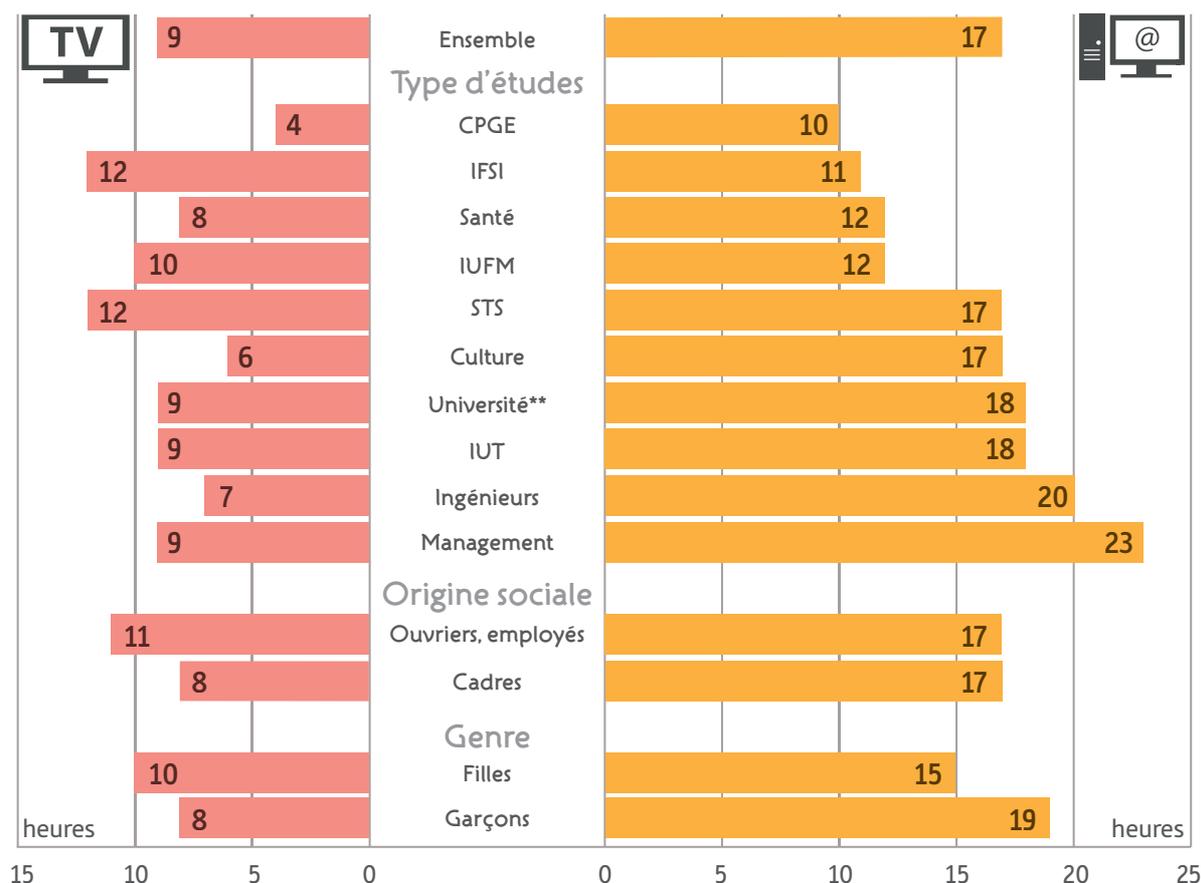
Financement des études ou recherche d'indépendance, le travail en cours d'études est perçu de diverses manières par les étudiants. La principale motivation mise en avant reste d'ordre financier : 43% voient le travail comme un moyen de financer leurs études et 40% déclarent que le revenu du travail leur est indispensable pour vivre. A travers l'exercice du travail, 41% des étudiants assurent leur indépendance à l'égard de leurs parents.

23% déclarent concilier difficilement études et travail et cela d'autant plus que l'activité rémunérée est exercée durablement au cours de l'année universitaire : 22% de ceux qui travaillent moins de 3 mois par an contre 26% de ceux qui travaillent plus de six mois. Ces derniers sont également plus nombreux à déclarer que leur principal intérêt réside dans l'activité rémunérée au détriment des études (13% contre 3% pour ceux qui travaillent moins de 3 mois par an). A l'inverse, les étudiants qui travaillent peu au cours d'une année universitaire indiquent davantage qu'ils travaillent parce que leurs études leur laissent du temps libre (32% contre 18% pour ceux qui travaillent plus de 6 mois par an).

Pratiques culturelles



/// Temps hebdomadaire moyen consacré à la télévision* et à l'internet



* sans compter les émissions enregistrées ou téléchargées

** hors Santé, IUT et IUFM

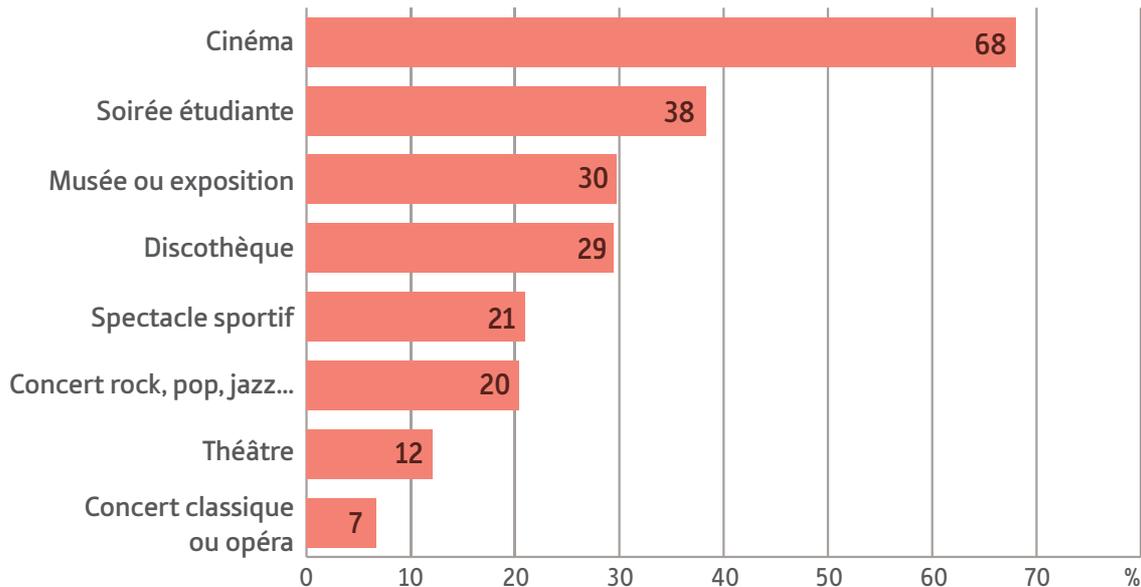
Les étudiants passent en moyenne 26 heures par semaine (week-end compris) devant l'internet et la télévision. L'utilisation de l'internet s'est généralisée et 92% des étudiants se connectent tous les jours ou presque. Ils l'utilisent principalement pour y consulter leur messagerie électronique (88%), faire des recherches liées aux études (87%), accéder à des informations pratiques (81%) ou échanger sur des sites de réseaux sociaux comme Facebook (72%). Les étudiants passent moins de temps devant la télévision que devant l'internet même si 59% la regardent tous les jours ou presque et 32% y consacrent plus de 10 heures par semaine.



64%

des étudiants déclarent qu'au moins la moitié de leurs lectures se rapportent à leurs études

/// Sorties culturelles effectuées durant les 30 derniers jours

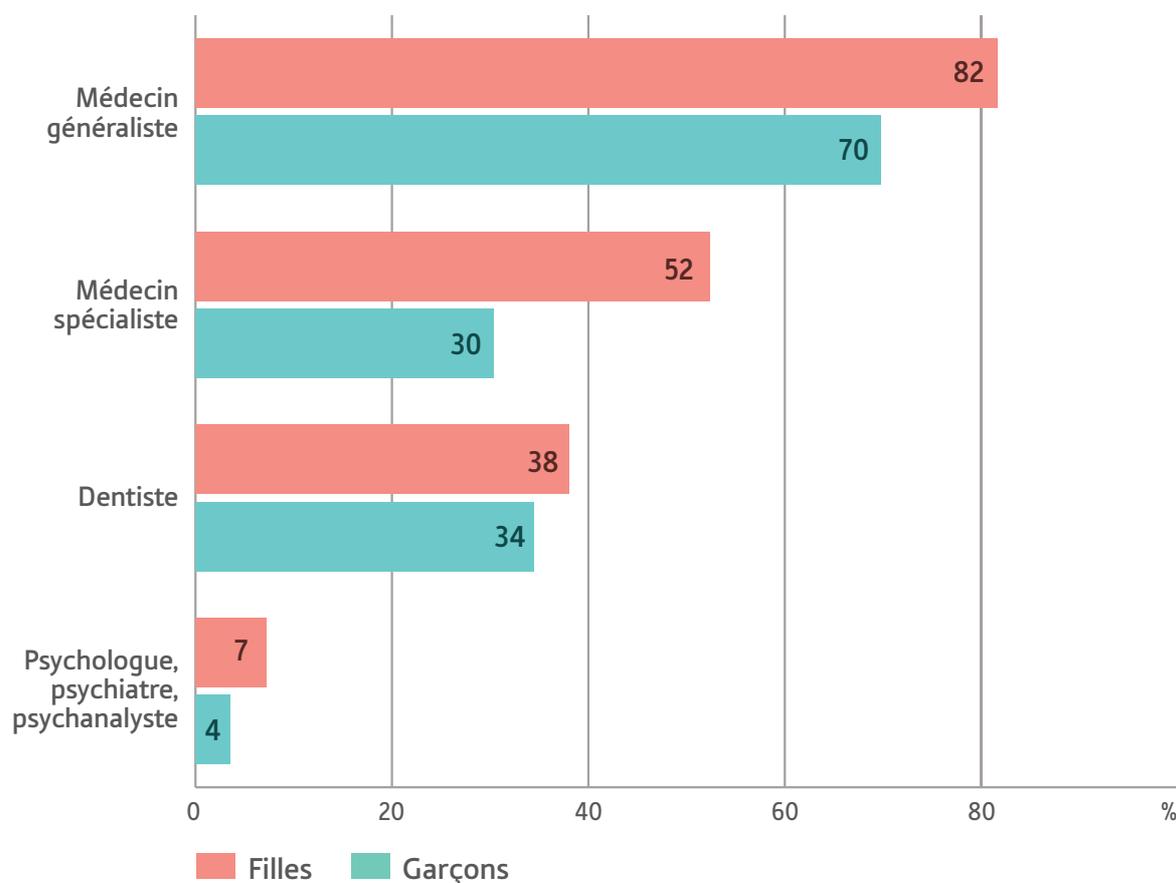


Les styles de sorties culturelles des étudiants varient fortement selon les types d'études. Ces derniers n'ont en effet ni le même recrutement ni le même cadre pédagogique. On peut distinguer trois principaux modèles :

- un modèle « populaire-juvénile » très prégnant en école de management où 64% des étudiants ont fait au moins une sortie en discothèque et/ou assisté à un spectacle sportif le mois précédent l'enquête ;
- un modèle « humaniste-académique » dominant dans les écoles supérieures artistiques et culturelles où 88% des étudiants ont fait au moins une sortie au musée, au théâtre, à un concert classique ou à l'opéra. En université, ce modèle est plus répandu en Lettres-SHS (52%) ;
- un modèle « communautaire-estudiantin » influant en école d'ingénieurs et de management où respectivement 67% et 63% des élèves ont participé à une soirée étudiante durant les 30 derniers jours.



/// Consultations médicales au cours des six derniers mois



71% des étudiants sont inscrits au régime de sécurité sociale étudiante. Interrogés sur leur état de santé général, 73% se déclarent satisfaits. Depuis la dernière rentrée universitaire (soit environ 6 mois), plus des trois quarts des étudiants (76%) ont consulté un médecin généraliste, 43% un médecin spécialiste, 36% un dentiste et 6% un psychologue, psychiatre ou psychanalyste. Toutes ces consultations sont plus fréquentes chez les filles que chez les garçons, particulièrement pour les consultations de médecins spécialistes.

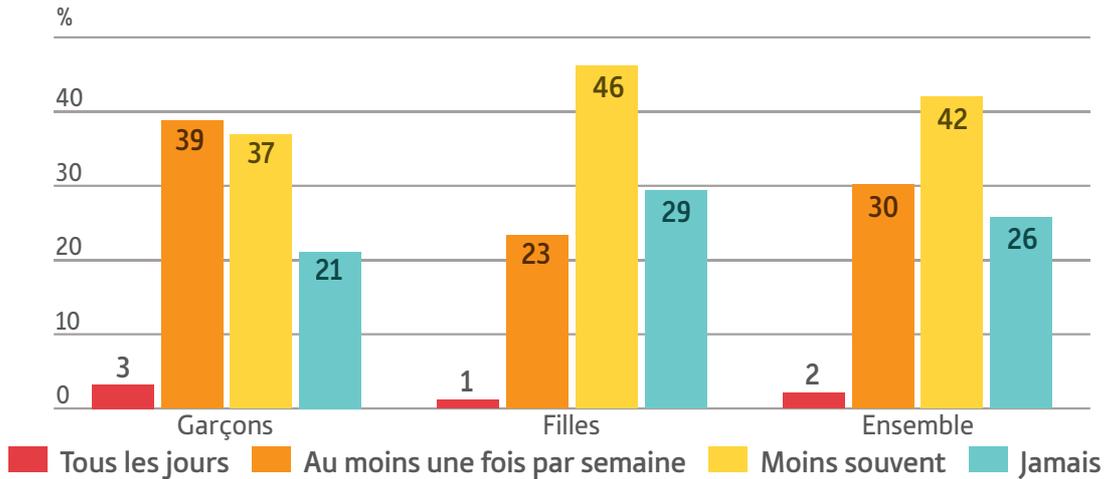


8%

des étudiants déclarent ne pas avoir de mutuelle

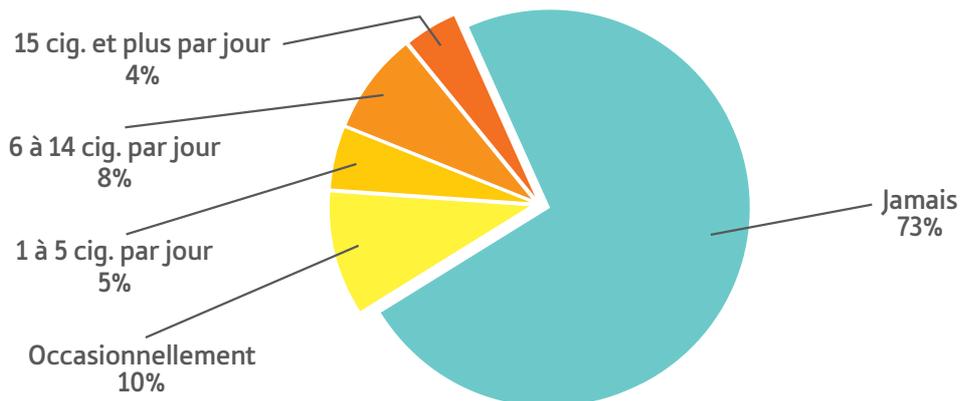
/// Les conduites à risque

/ Consommation d'alcool



La consommation d'alcool varie nettement selon le sexe. Ainsi, 29% des filles ne boivent jamais contre 21% des garçons et elles sont un quart à boire au moins une fois par semaine contre 42% des garçons.

/ Consommation de cigarettes



17% des étudiants fument tous les jours et la part de ceux dont la consommation quotidienne excède 5 cigarettes s'élève à 12%. La part des filles qui ne fument pas est plus élevée (74%) que celle des garçons (72%) mais les pratiques de consommation pour les fumeurs sont identiques: 17% fument au moins une cigarette par jour et 4% fument 15 cigarettes ou plus.



Direction de la publication :
Elise Verley, Ronan Vourc'h
Auteurs : Feres Belghith, Elise Verley,
Ronan Vourc'h, Sandra Zilloniz
Coordination éditoriale : Feres Belghith

Observatoire national de la vie étudiante

6 rue Jean Calvin - CS 20509
75237 PARIS Cedex 05
Tél. 01 55 43 57 92 - Fax 01 55 43 57 19
Courriel ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr